

**Réponse à la question n° 198
de M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR)
relative aux fontaines à l'arrêt**

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 10 octobre 2023, M. le conseiller général J.-P. Wolhauser a interrogé le Conseil communal concernant les fontaines à l'arrêt.

Il a constaté que deux fontaines, et peut-être d'autres en ville, sont à l'arrêt. Il s'agit de celle à la place de Notre-Dame, ainsi que celle devant l'hôpital des Bourgeois.

Il a demandé, au vu des chaleurs, s'il ne serait pas judicieux de remettre ces deux fontaines en fonction pour que les gens et les chiens puissent se rafraîchir.

Dans le cadre de la réponse à la question de M. J.-P. Wolhauser, le Conseil communal a décidé de répondre également à M. M. Parpan, qui s'est adressé par courriel à M. le conseiller communal E. Moussa. Celui-ci s'interroge aussi sur l'arrêt de certaines fontaines en ville de Fribourg et demande si un calendrier concret pour la rénovation des fontaines désaffectées existe et si la fontaine de Samson a été assainie, conformément aux propositions de l'expert, ou pourquoi ces propositions n'auraient pas été suivies.

Réponse du Conseil communal

La fontaine de Samson à la place de Notre-Dame et la fontaine de Saint-Pierre située devant l'Hôpital des Bourgeois sont à l'arrêt, tout comme la fontaine de Saint-Jean située à la Planche-Supérieure. La raison de leur mise hors fonction est due au mauvais état de leur étanchéité et les pertes d'eau qui en résultent. Il en va de même pour la fontaine de Saint-Georges, située sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Celle-ci n'a cependant pas été mise hors fonction malgré le mauvais état d'étanchéité.

Des montants ont été inscrits au budget d'investissement 2024 dans la perspective de réparation des fontaines historiques de la ville. Il est donc prévu de remettre en fonction les fontaines suivantes avant l'été 2024:

- la fontaine de Saint-Jean;
- la fontaine de Saint-Pierre;
- la fontaine de Saint-Georges.

Concernant la fontaine de Samson située à la place de Notre-Dame, il est envisagé de l'assainir totalement dans le cadre des travaux de la deuxième étape de la requalification du Bourg, dont le début est envisagé en 2025. Le Service d'urbanisme et d'architecture étudie la possibilité de la remettre en fonction de façon provisoire dans l'intervalle.

Certaines fontaines qui ont été assainies par le passé l'ont été à l'aide de nattes synthétiques. Il convient cependant de noter qu'à ce jour la Ville privilégie des techniques traditionnelles basées sur les méthodes d'origine.

Le Service d'urbanisme et d'architecture a fixé un ordre de priorité dans l'assainissement des fontaines et envisage d'assainir toutes les autres fontaines historiques de la ville durant les prochaines années. Les interventions dépendent des crédits validés. Le but est, dans un premier temps, de remettre en fonction les fontaines qui ne le sont pas, et dans un deuxième temps d'assainir les groupes sculptés et les éléments en pierre qui constituent les bassins.

La Ville s'est adjoint les services de spécialistes compétents en la matière dans la perspective de réaliser le travail de restauration dans les meilleures conditions. Parmi ceux-ci figure notamment l'entreprise Burla, dont la Ville suit scrupuleusement les conseils et autres recommandations.